



Città di Seregno

Elsa Pozzoli

International Competition for Young Pianists

Règlement

5^e Édition du Concours International
pour jeunes pianistes Elsa Pozzoli

23 - 24 septembre 2023

www.concorsopozzoli.it



Conservatorio
di Milano

CASA RICORDI



WORLD FEDERATION
OF INTERNATIONAL
MUSIC COMPETITIONS



Fondazione
Alink- Argerich

HOMMAGE À ELSA POZZOLI

5^e édition du Concours International pour jeunes pianistes

La 5^e édition du Concours International pour jeunes pianistes "Tributo a Elsa Pozzoli" organisée par la Municipalité de Seregno (Italie) se déroulera du **23 au 24 septembre 2023** dans l'Auditorium situé 36, Piazza Risorgimento.

CATÉGORIE

Le concours est ouvert aux pianistes nés à partir du 1/1/2007.

Les catégories du concours auxquelles il est possible de s'inscrire sont les suivantes:

| CATÉGORIE | ANNÉE DE NAISSANCE | FRAIS D'INSCRIPTION |
|-----------|------------------------|---------------------|
| A | Depuis 2017 | 60 € |
| B | 2014, 2015, 2016 | 70 € |
| C | 2010, 2011, 2012, 2013 | 80 € |
| D | 2007, 2008, 2009 | 90 € |

Il est possible de s'inscrire à une seule catégorie. En outre, l'inscription à une catégorie supérieure à celle d'appartenance est admise, dès lors que le candidat considère que sa préparation le consent.

L'inscription s'effectue en ligne, sur le site www.concorsopozzoli.it et devra parvenir avant le **15 mai 2023 minuit**.

L'inscription sera valide seulement après paiement des frais d'inscription au concours (net d'éventuels frais bancaires) à verser, spécifiant le nom du concurrent, comme suit:

- Paiement via PayPal à l'adresse www.concorsopozzoli.it

Ou bien

- Virement bancaire en faveur de «Comune di Seregno - Tesoreria Comunale - Concorso Pianistico Elsa Pozzoli» - IBAN IT 77 G 05034 33842 000000019900, code BIC (ou SWIFT) BAPPIT21B56

Les frais d'inscription ne seront pas remboursables, sauf dans le cas où le Comité exécutif, à sa discrétion, dans le cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, déciderait d'annuler les phases du

concours pour une ou plusieurs catégories ci-dessous mentionnées.

L'inscription au Concours donnera droit à recevoir gratuitement les partitions des compositions relatives aux épreuves de sa propre catégorie (voir le paragraphe "Programme des épreuves").

PRIX

| | CATÉGORIE | PRIX |
|-----------------------|-----------|--|
| PREMIER PRIX | D | 2.000 € et admission directe à la seconde phase en présence à la 34 ^e édition du Concours Pianistique International Ettore Pozzoli (année 2025) |
| | C | 1.500 € |
| | B | 1.000 € |
| | A | 500 € |
| SECOND PRIX | D | 1000 € |
| | C | 750 € |
| | B | 500 € |
| | A | 250 € |
| TROISIÈME PRIX | D | 500 € |

| | | |
|--|---|--|
| | C | 375 € |
| | B | 250 € |
| | A | 125 € |
| PRIX SPÉCIAL Catégorie D | À la meilleure exécution d'un des morceaux de "Riflessi del mare" de Ettore Pozzoli | 350 € |
| PRIX SPÉCIAL Catégorie C | À la meilleure exécution d'un des morceaux de "Impressioni" de Ettore Pozzoli | 300 € |
| PRIX SPÉCIAL Catégorie B | À la meilleure exécution d'un des morceaux de "Pinocchio" de Ettore Pozzoli | 250 € |
| PRIX SPÉCIAL Catégorie A | À la meilleure exécution d'un des morceaux de "Piccole scintille" de Ettore Pozzoli | 125 € |
| PRIX SPÉCIAL | À la toute meilleure exécution des morceaux de Ettore Pozzoli | Bonus de 500 € pour l'achat en ligne de méthodes et partitions musicales, offert par <i>Casa Ricordi</i> |
| PRIX SPÉCIAL DU PUBLIC EN SALLE | Au meilleur finaliste choisi par le public en salle | Bonus de 500 € pour l'achat en ligne de méthodes et partitions musicales, offert par <i>Casa Ricordi</i> |
| DIPLÔME DE PARTICIPATION | Pour tous les participants | Diplôme de Participation |

Le montant des prix doit être considéré comme brut, avant les retenues fiscales légales.

PREMIÈRE PHASE - Présélection

Les candidats, pour pouvoir participer au Concours, devront envoyer un enregistrement vidéo **avant le 15 mai 2023 minuit** comprenant l'intégralité du programme présenté, spécifié ci-dessous. Les critères de l'enregistrement sont détaillés dans l'annexe du présent règlement.

SECONDE PHASE – Épreuve finale samedi 23 septembre 2023

À la seconde phase, qui aura lieu en présence à Seregno, dans L'Auditorium situé au 36, Piazza Risorgimento, sera admis un maximum de **trois concurrents** par catégorie. Les concurrents exécuteront intégralement le programme présenté.

| | |
|--|--|
| Catégorie A | 1) Ettore Pozzoli, " 24 piccoli studi facili e progressivi " une étude au choix parmi les n° 14 - 16 - 18 - 20 - 22 -23 |
| | 2) Ettore Pozzoli " Piccole scintille " une pièce au choix parmi les n° 4 - 6 - 9 - 11- 12 - 14 |
| | 3) Un programme au choix de la durée de 8 minutes |
| Catégorie B | 1) Ettore Pozzoli " 15 Studi facili per le piccole mani " une étude au choix parmi les n° 5 -6 -7 -10 - 13 – 14 |
| | 2) Ettore Pozzoli une pièce au choix choisie dans la Petite Suite " Pinocchio " |
| | 3) Un programme au choix de la durée de 13 minutes |
| Catégorie C | 1) Ettore Pozzoli " Studi a moto rapido " une étude au choix parmi les n° 2 - 4 - 6 - 14 - 23 – 27 |
| | 2) Ettore Pozzoli " Impressioni " une pièce au choix parmi Fascicule I n° 1 - 4 - 6, Fascicule II n° 7 - 8 - 12 |
| | 3) Un programme au choix de la durée de 18 minutes |
| Catégorie D | 1) Ettore Pozzoli " Studi di media difficoltà " une étude au choix parmi les n° 5 - 11 - 16 - 21 - 30 – 31 |
| | 2) Ettore Pozzoli " Riflessi del mare " une pièce au choix parmi les n° 1 e 2 |
| | 3) Un programme au choix de la durée de 24 minutes |
| <i>Chaque concurrent, lors du concert du dimanche 24 septembre 2023, à 16h, devra exécuter un ou</i> | |

plusieurs morceaux parmi ceux présentés lors de la première épreuve, en accord avec le Jury.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

| | 23 septembre | 24 septembre |
|-----------|-----------------------------------|--|
| CATÉGORIE | FINALE CATÉGORIE A, B, C, D | REMISE DES PRIX ET CONCERT DES LAURÉATS |

AUTRES INFORMATIONS

Un jury international sélectionnera les vidéos présentées et choisira les douze concurrents admis à l'épreuve finale. Les candidats sont invités à communiquer au secrétariat du concours la date et l'horaire de leur arrivée à Seregno.

Chaque concurrent doit être accompagné d'un adulte de référence, qui le suivra dans toutes les phases du concours et durant tout le séjour à Seregno, et qui sera l'unique responsable du concurrent.

À tous les concurrents et à leurs accompagnateurs seront offerts gratuitement gîte et couvert du vendredi 22 septembre au dimanche 24 septembre 2023.

À tous les concurrents sera en outre attribué un **remboursement pour les frais de voyage**, ainsi réparti:

- Concurrents provenant d'Italie jusqu'à un maximum de 100 €
- Concurrents provenant de pays européens jusqu'à un maximum de 300 €
- Concurrents provenant de pays extra-européens jusqu'à un maximum de 600 €

Le remboursement se fera sur présentation de justificatifs de frais de voyage aller-retour pour Seregno.

Pour tout le séjour à Seregno, il sera donné la possibilité aux candidats de disposer gratuitement de pianos pour l'étude journalière.

Les concurrents seront examinés par un jury formé de cinq musiciens de réputation internationale. Monsieur le Maire ou un de ses délégués peut

assister aux travaux du jury. Le responsable du Secrétariat du Concours collabore à toutes les opérations. Le jugement du jury sera sans appel. Aucun juré ne pourra présenter ses propres élèves. À cet effet, avant le début du Concours, tous les membres du jury souscriront une déclaration spécifique. Si un concurrent s'avère avoir étudié ou avoir participé à une formation avec un membre du jury, il sera disqualifié.

Les candidats seront examinés selon l'ordre donné par tirage au sort.

Le jury pourra modifier s'il le souhaite, et sans appel, l'ordre des concurrents.

Il n'est pas obligatoire d'exécuter de mémoire les œuvres d'Ettore Pozzoli. La séquence d'exécution des morceaux sera à la discrétion du concurrent. Le programme présenté avec la demande d'admission ne pourra pas être changé pour l'épreuve finale.

Les reprises pourront être exécutées ou omises à la discrétion du concurrent, tenant compte de la durée totale de l'épreuve. Dans le cas où le programme présenté serait supérieur au temps maximum consenti, le jury pourra proposer préventivement une réduction du programme ou bien interrompre l'exécution. L'absence lors de l'appel de la propre catégorie causera l'exclusion de l'épreuve finale du concours. Toutes les épreuves du concours seront publiques.

La Commune de Seregno se réserve le droit d'enregistrer et diffuser les exécutions individuelles selon les moyens et les temps retenus opportuns. L'inscription au concours, souscrite par un parent ou par un tuteur, autorise le secrétariat au traitement des données personnelles, y compris l'enregistrement et la production de matériel audio et vidéo.

L'inscription au concours comporte l'acceptation de toutes les règles de ce présent règlement. Le Comité Exécutif du Concours se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. L'organisation du concours décline toute responsabilité en cas d'incident sur personnes ou objets durant le déroulement de la manifestation.

Pour ultérieures informations et mises à jour s'adresser au **SECRÉTARIAT DU CONCOURS POZZOLI** : elsa@concorsopozzoli.it